



## CAHIER DES CHAMPIONNATS LBFA HIVER 2024-2025

### 1. DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS

CHAMPIONNAT	Date	Lieu	Clôture des inscriptions
Critérium LBFA de pentathlon	21/12/2024	Louvain-la-Neuve	Lundi 16/12/2024, 10h00 (BeAthletics)
C. LBFA Indoor Cadets et Scolaires	11/01/2025	Louvain-la-Neuve	Lundi 06/01/2025, 10h00 (BeAthletics)
C. LBFA Indoor de relais 4x200m TC	11/01/2025	Louvain-la-Neuve	Lundi 06/01/2025, 10h00 (BeAthletics)
Allianz C. LBFA Indoor TC-Juniors et Marche	25/01/2025	Louvain-la-Neuve	Lundi 20/01/2025, 10h00 (BeAthletics)
C. LBFA Cross Cad-Scol-Jun-Sen	26/01/2025	Hannut	Après de l'organisateur
C.B. et LBFA Indoor Ep. Combi. Cad à Masters	08-09/02/2025	Louvain-la-Neuve	Lundi 03/02/2025, 10h00 (BeAthletics)
C. LBFA lancers longs hivernaux TC (Open)	15/03/2025	Nivelles (CABW)	Lundi 10/03/2025, 10h00 (BeAthletics)

\* Louvain-la-Neuve: Boulevard de Lauzelle, 5 – 1348 Louvain-la-Neuve.

Les frais de participation aux championnats LBFA indoor et lancers longs hivernaux (1.50€ par épreuve, 10.00€ par épreuves combinées) et au Critérium LBFA de pentathlon (5.00€) seront facturés aux cercles de la LBFA.

Les prix d'entrée sont fixés comme suit :

- Critérium LBFA de pentathlon -
- Championnats LBFA indoor Cadets-Scolaires et de relais 4x200m TC 5.00€
- Championnats LBFA indoor Toutes Catégories et Juniors 5.00€
- Championnats LBFA Toutes Catégories lancers longs hivernaux -
- Championnats de Belgique/LBFA indoor d'épreuves combinées -

Seules les cartes avec photo délivrées par la LBFA et Atletiek Vlaanderen donnent droit à un accès gratuit.

## 2. CHAMPIONNATS LBFA

### 1. NOMBRE D'ATHLETES RETENUS

	C. LBFA Indoor TC-Juniors				
	Cad-Scol	T.C Hommes	Jun Hommes (quota minimum)	T.C. Dames	Jun Dames (quota minimum)
<b>60H</b>	24 (S) – 8 (F)	24 (S) – 8 (F)	8 (0.99m)	24 (S) – 8 (F)	8
<b>60</b>	32 (S) – 8 (F)	32 (S) – 8 (F)	8	32 (S) – 8 (F)	8
<b>200</b>	24 (FD)	24 (FD)	8	24 (FD)	8
<b>400</b>	18 (FD)	18 (FD)	6	18 (FD)	6
<b>800</b>	18 (FD)	18 (FD)	6	18 (FD)	6
<b>1500</b>	15 (FD)	15 (FD)	5	15 (FD)	5
<b>3000</b>	--	9 (FD)	3	9 (FD)	3
<b>Marche</b>	-	(FD)	(FD)	(FD)	(FD)
<b>Poids</b>	10 (FD)	12 (FD)	12 (6Kg)	12 (FD)	4
<b>Autre concours</b>	10 (FD)	12 (FD)	4	12 (FD)	4

Lancers longs hivernaux TC	
<b>Disque TC</b>	12
<b>Javelot TC</b>	12
<b>Marteau TC</b>	12

EPREUVES COMBINEES	SEN	JUN	SCOL - SCH	CAD	MAS
<b>DAMES</b>	12 (CB) – min. 5 (LBFA)	12 (CB) – min. 5 (LBFA)	16 (CB) – min. 5 (LBFA)	20 (CB) – min. 5 (LBFA)	Pas de nombre maximum de participants.
<b>HOMMES</b>	12 (CB) – min. 5 (LBFA)	12 (CB) – min. 5 (LBFA)	16 (CB) – min. 5 (LBFA)	20 (CB) – min. 5 (LBFA)	

#### Championnats LBFA indoor Toutes Catégories :

- Participation d'athlètes étrangers non licenciés auprès de la LBFA :  
Ajouté en extra au nombre d'athlètes LBFA retenus.  
Niveau de performance requis pour participer : TOP 3 des inscriptions belges.

- Il est permis à certains athlètes de participer à une 3<sup>e</sup> épreuve en hors match. Peuvent bénéficier de cette dérogation, les athlètes ayant été classés parmi les 3 premiers Seniors ou Juniors lors du championnat de Belgique d'épreuves combinées de l'année précédente, pour autant que les athlètes soient sélectionnés aux trois épreuves inscrites. Lors de l'inscription, il convient au club de préciser quelle est l'épreuve « hors match ». Celle-ci doit figurer au programme des épreuves combinées.

#### Championnats LBFA indoor Juniors :

- Les trois premiers athlètes juniors seront appelés au podium pour toutes les disciplines.
- Pour les épreuves disputées en séries, les podiums sont déterminés par les temps réalisés dans ces séries.
- Si le quota « Juniors » n'est pas atteint dans le quota « TC », la sélection sera complétée avec le nombre d'athlètes Juniors nécessaire. Ces athlètes sont repris uniquement dans le cadre des Championnats LBFA Juniors.

#### Championnats LBFA indoor d'épreuves combinées (sauf Masters) :

- Minimum 5 athlètes francophones seront sélectionnés par catégorie. Si dans la sélection nationale, ce nombre n'est pas atteint, nous procédons à des repêchages.

#### **Critérium LBFA de pentathlon :**

<b>Catégories</b>	<b>Quota</b>	<b>Epreuves Hommes</b>	<b>Epreuves Femmes</b>
Cadet(te)s	16	60H, longueur**, poids**, hauteur***, 1000m	60H, hauteur***, poids**, longueur**, 800m
Scolaires	16	60H, longueur**, poids**, hauteur***, 1000m	60H, hauteur***, poids**, longueur**, 800m
Juniors	8	60H, longueur**, poids**, hauteur***, 1000m	60H, hauteur***, poids**, longueur**, 800m
Seniors	8	60H, longueur**, poids**, hauteur***, 1000m	60H*, hauteur***, poids**, longueur**, 800m

\*\* Longueur et poids : 3 essais.

\*\*\* Hauteur : montées de barres :

Juniors + Seniors hommes	1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.70 / 1.75 / 1.78 + 3 cm
Scolaires hommes	1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.70 / 1.73 + 3 cm
Cadets hommes	1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.68 + 3 cm
Juniors + Seniors dames	1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.58 / 1.61 + 3 cm
Scolaires dames	1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.58 + 3 cm
Cadettes dames	1.05 / 1.10 / 1.15 / 1.20 / 1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.48 + 3 cm

## 2. MONTEES SUCCESSIVES DES BARRES

### a. Toutes Catégories, Juniors, Cadets et Scolaires

#### HAUTEUR

TC/Juniors Dames	1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.68 / 1.71 / 1.74	+ 2 cm
TC/Juniors Hommes	1.70 / 1.80 / 1.85 / 1.90 / 1.95 / 1.98 / 2.01 / 2.04 / 2.07 / 2.10 / 2.13	+ 2 cm
Scolaires Filles	1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.53 / 1.56 / 1.59	+ 2 cm
Scolaires Garçons	1.55 / 1.60 / 1.65 / 1.68 / 1.71 / 1.74 / 1.77 / 1.80	+ 2 cm
Cadettes Filles	1.25 / 1.30 / 1.35 / 1.40 / 1.45 / 1.50 / 1.53 / 1.56 / 1.59	+ 2 cm
Cadets Garçons	1.45 / 1.50 / 1.55 / 1.60 / 1.63 / 1.66 / 1.69 / 1.72	+ 2 cm

## PERCHE

TC/Juniors Dames	2.40 / 2.60 / 2.80 / 3.00 / 3.10 / 3.20 / 3.30	+ 5 cm
TC/Juniors Hommes	3.40 / 3.60 / 3.80 / 4.00 / 4.10 / 4.20 / 4.30 / 4.40 / 4.50 / 4.60 / 4.70 / 4.80	+ 5 cm
Scolaires Filles	2.05 / 2.20 / 2.30 / 2.40 / 2.50 / 2.60 / 2.70 / 2.80	+ 5 cm
Scolaires Garçons	2.60 / 2.80 / 3.00 / 3.10 / 3.20 / 3.30 / 3.40 / 3.50 / 3.60	+ 5 cm
Cadettes Filles	2.05 / 2.20 / 2.30 / 2.40 / 2.50 / 2.60 / 2.70 / 2.80	+ 5 cm
Cadets Garçons	2.20 / 2.40 / 2.60 / 2.70 / 2.80 / 2.90 / 3.00 / 3.10	+ 5 cm

La progression des montées de barre pourra être modifiée si les athlètes encore en compétition s'entendent pour monter une barre directement à la hauteur d'un minimum pour un championnat international.

### b. Épreuves combinées

## HAUTEUR

Juniors + T.C hommes	1.45/1.50/1.55/1.60/1.65/1.70/1.75/1.78	+ 3 cm
Scolaires hommes	1.40/1.45/1.50/1.55/1.60/1.65/1.70/1.73	+ 3 cm
Cadets hommes	1.35/1.40/1.45/1.50/1.55/1.60/1.65/1.68	+ 3 cm
Masters hommes	0.85/0.90/0.95/1.00/1.05/1.10/1.15/1.20/1.25/1.30/1.35/1.40	+ 3 cm
Juniors + T.C. dames	1.25/1.35/1.40/1.45/1.50/1.55/1.58/1.61	+ 3 cm
Scolaires dames	1.25/1.30/1.35/1.40/1.45/1.50/1.55/1.58	+ 3 cm
Cadettes dames	1.15/1.20/1.25/1.30/1.35/1.40/1.45/1.48	+ 3 cm
Masters dames	0.85/0.90/0.95/1.00/1.05/1.10/1.15/1.20/1.25/1.30/1.35/1.40	+ 3 cm

## PERCHE

T.C. hommes	2.80/3.00/3.20/3.40/3.60/3.70	+ 10 cm
Juniors hommes	2.60/2.80/3.00/3.20/3.40/3.50	+ 10 cm
Scolaires hommes	2.40/2.60/2.80/3.00/3.20/3.30	+ 10 cm
Cadets hommes	2.00/2.20/2.40/2.60/2.80/2.90	+ 10 cm

### 3. LONGUEUR ET TRIPLE SAUT

Aux Allianz Championnats LBFA TC et Juniors, les 8 meilleures performances TC et les 6 meilleures performances Juniors ont droit aux trois essais supplémentaires.

### 4. DISTANCE DE LA PLANCHE AU TRIPLE SAUT

#### DAMES

TC/Juniors	9m / 11m
Scolaires	7m / 9m / 11m
Cadettes	7m / 9m

#### HOMMES

TC/Juniors	11m / 13m
Scolaires	9m / 11m / 13m
Cadets	9m / 11m

N.B. Le choix de la distance de la planche est définitif pour tout le concours.

### 5. POIDS

Les poids utilisés pour tous les concours de poids au hall d'athlétisme de Louvain-la-Neuve seront des poids métalliques.

## 6. ATTRIBUTION DES COULOIRS SÉRIES/FINALE

Temps en série :	1	2	3	4	5	6	7	8	9
60m / 60m H	4	5	3	6	2	7	8	1	
200m / 400m	5	6	4	3	2	1			
800m	5	6	6	4	4	3	2	2	1

## 7. PODIUMS

### Champ. LBFA TC et Juniors indoor & marche

1 podium TC F (à partir de cad)

1 podium TC H (à partir de cad)

1 podium Jun F

1 podium Jun H

Pas de podium séparé pour les Masters

### Champ. LBFA cross

1 podium Cad F, par année de naissance

1 podium Cad H, par année de naissance

1 podium Scol F, par année de naissance

1 podium Scol H, par année de naissance

1 podium Jun F

1 podium Jun H

1 podium Esp F

1 podium Esp H

1 podium Sen F

1 podium Sen H

1 podium Cross court F

1 podium Cross court H

Masters F : général / par catégorie d'âges

Masters H : général / par catégorie d'âges

### Champ. LBFA indoor d'épreuves combinées

1 podium Cad F

1 podium Cad H

1 podium Scol F
1 podium Scol H
1 podium Jun F
1 podium Jun H
1 podium Sen F
1 podium Sen H
Masters F : 2 podiums : W35-45 + W50+
Masters H : 2 podiums : M35-45 + M50+

## **INSCRIPTIONS ET CRITERES DE SELECTION**

### **1. Procédure d'inscription**

- 1.1 Les inscriptions **seront clôturées à 10h00**. Il ne sera plus possible d'encoder après ce délai. Les différentes dates de clôture des championnats sont disponibles sur le site de la LBFA.
- 1.2 Tous les athlètes inscrits **doivent** avoir un dossard de l'année en cours **avant** la date de clôture des inscriptions.
- 1.3 Pour les athlètes étrangers, non licenciés auprès de la LBFA/Atletiek Vlaanderen, la demande d'inscription sera introduite à la LBFA ([info@lbfa.be](mailto:info@lbfa.be)) ou à Atletiek Vlaanderen ([josefien@atletiek.be](mailto:josefien@atletiek.be)) pour le jour de clôture des inscriptions.
- 1.4 Un athlète ne peut être inscrit qu'à un maximum de deux épreuves à un même championnat.  
  
Aux Championnats LBFA Toutes Catégories, Il est permis à certains athlètes de participer à une 3<sup>e</sup> épreuve en hors match. Peuvent bénéficier de cette dérogation, les athlètes ayant été classés parmi les 3 premiers Seniors ou Juniors lors du championnat de Belgique d'épreuves combinées de l'année précédente, pour autant que les athlètes soient sélectionnés aux trois épreuves inscrites. Lors de l'inscription, il convient au club de préciser quelle est l'épreuve « hors match ». Celle-ci doit figurer au programme des épreuves combinées.
- 1.5 Deux inscriptions à un même championnat ne sont pas autorisées pour les épreuves de plus de 200m, 200m y compris. Par contre, il est toujours permis de s'inscrire sur 2 distances dont l'une se trouve en dessous du 200m.
- 1.6 Performance : obligation de mentionner la meilleure performance réalisée durant la période de qualification (voir procédure de sélection). Le lieu et la date de la performance doivent être indiqués également. En cas de performance réalisée à l'étranger, le résultat complet de la compétition doit parvenir à la ligue ([info@lbfa.be](mailto:info@lbfa.be)) pour le jour de clôture des inscriptions 10h00, au plus tard.
- 1.7 La publication de la liste d'inscription aura lieu le plus vite possible après la clôture des inscriptions. Cette liste sera publiée sur le site de la ligue.
- 1.8 Toute erreur ou oubli pourra être rectifiée jusqu'au mardi 13h00 (Les inscriptions tardives et désinscriptions peuvent être prises en compte, mais ne sont pas cumulables. Les changements d'épreuve ne sont pas permis) par e-mail à l'adresse [info@lbfa.be](mailto:info@lbfa.be).

Toute modification sera sanctionnée d'une amende de €25,00 pour un championnat LBFA.

1.9 Pour la sélection : toutes les performances sont vérifiées. Une mauvaise information sera sanctionnée d'une amende de €12,50.

1.10 La sélection officielle sera publiée le mercredi au plus tard.

## 2. Procédure de sélection

2.1 Seront prises en compte, les performances relatives à l'épreuve choisie ainsi que les performances réalisées avec le poids de l'engin et la hauteur de haies de l'épreuve choisie.

Si un athlète dispose d'une performance inférieure à la première barre/planche ou s'il ne dispose pas de performance, il pourra être sélectionné si le quota n'est pas atteint.

Pour le Critérium LBFA de pentathlon :

Sélection par ordre de priorité :

- 1) Sur base des totaux des épreuves combinées en 2024.
- 2) Sur base des performances individuelles à partir du 1<sup>er</sup> avril 2024.

Classements : par addition des points. Pas de podium.

Pour les Championnats LBFA Toutes Catégories - Juniors :

Seront prises en considération, les prestations à partir du 01/04/2024. Les prestations indoor 2025 ne sont donc pas prioritaires.

- Conversion (table de cotation WA) 100m → 60m, 100m haies/110m haies → 60m haies.
- Les performances indoor et outdoor sur 200m et 400m seront comparées sur bases des tables de cotation WA indoor et outdoor pour établir la sélection et constituer les séries.
- Sur 3000m, seront prises en considération les prestations sur 3000m et 5000m (conversion (table de cotation WA)).

Si le quota n'est pas atteint sur 200m, seront prises en considération les prestations sur 150m.

Si le quota n'est pas atteint sur 400m, seront prises en considération les prestations sur 300m.

Si le quota n'est pas atteint sur 800m et 1500m, seront prises en considération les prestations sur 1000m.

Pour les épreuves de 200m et 400m, seront utilisés :

- Les couloirs de 3 à 6 pour la meilleure série,
- Les couloirs de 2 à 6 pour les autres séries.

Pour les Championnats LBFA Cadets-Scolaires :

Seront prises en considération, les prestations à partir du 01/04/2024. Les prestations indoor 2025 ne sont donc pas prioritaires.

- Conversion (table de cotation WA) 100m → 60m, 100m haies/110m haies → 60m haies.

Si le quota n'est pas atteint sur 200m, seront prises en considération les prestations sur 150m.

Si le quota n'est pas atteint sur 400m, seront prises en considération les prestations sur 300m.

Si le quota n'est pas atteint sur 800m et 1500m, seront prises en considération les prestations sur 1000m.

Pour les Championnats LBFA de relais :

Temps de l'équipe, réalisés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et la date limite d'inscription. Si l'équipe n'a pas de chrono, la composition des séries et l'attribution des couloirs se baseront sur les chronos individuels des athlètes inscrits.

Pour les Championnats LBFA d'épreuves combinées :

- *Cadets / Scolaires / Juniors / Seniors :*

Pour la sélection, seront pris en compte les totaux indoor d'épreuves combinées réalisés à partir du 01/11/2023 qui répondent aux minima suivants:

Totaux minimum							
CAD F	Ind 5K:	SCH F	Ind 5K:	JUN F	Ind 5K:	SEN- F	Ind 5K:
	3.000		3.400		3.400		3.900
CAD H	Ind 6K:	SCH H	Ind 7K:	JUN H	Ind 7K:	SEN- H	Ind 7K:
	3.000		4.500		4.500		5.000

Si le nombre d'athlètes admis ayant atteint ce score minimum de points est supérieur au nombre maximum d'athlètes retenus, les athlètes ayant obtenu les meilleurs totaux, dans la limite du nombre maximum d'athlètes retenus, seront sélectionnés.

Les places libres restantes seront complétées jusqu'au nombre maximum d'athlètes retenus, comme suit :

o Pour toutes les épreuves faisant partie de l'épreuve combinée à laquelle l'athlète est inscrit, les meilleures performances depuis le 01/11/2023 des athlètes inscrits seront converties en points selon les tables d'épreuves combinées.

o Les épreuves auxquelles l'athlète n'a pas participé compteront pour 0 point.

o Ces points sont additionnés.

o Les athlètes ayant les totaux les plus élevés seront retenus jusqu'à ce que le nombre maximum d'athlètes retenus soit atteint.

Minimum 5 athlètes de chaque fédération (Atletiek Vlaanderen/LBFA) seront sélectionnés. S'il n'y a pas 5 athlètes Atletiek Vlaanderen/LBFA dans la sélection, celle-ci sera complétée jusqu'à atteinte du quota d'athlètes Atletiek Vlaanderen/LBFA.

- Masters : Pas de quota. L'athlète Master est sélectionné s'il dispose d'un total indoor ou outdoor 2024 d'épreuves combinées (pas de pentathlon lancers) ou qu'il a réalisé 4 performances individuelles en indoor 2024-2025 (disciplines reprises dans les épreuves combinées). 2 podiums chez les dames et 2 podiums chez les hommes, 35-40-45 et 50+.

Pour les Championnats LBFA Toutes Catégories lancers longs hivernaux :

Seront prises en compte, les prestations depuis le 01/04/2024.

- 2.2 Pour les athlètes sous statut de la Fédération Wallonie-Bruxelles « Sportifs de Haut Niveau » en athlétisme et athlètes bénéficiant d'un soutien Be Gold en athlétisme, la Direction Technique (DT) se réserve le droit d'octroyer des dérogations pour des cas particuliers. Les athlètes doivent introduire une demande auprès de la DT.
- 2.3 Toutes les réclamations doivent se faire par mail à l'adresse [info@lbfa.be](mailto:info@lbfa.be) et uniquement via le secrétaire de club ou correspondant officiel.
- 2.4 Tel que prévu par la règle 4.4 de World Athletics :
- Abstention dans une épreuve : « ...un athlète sera exclu de sa participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition dans les cas où :
- L'athlète n'a pas participé à une épreuve pour laquelle il était sélectionné ;
- Il était qualifié, après un tour préliminaire dans une épreuve, mais y fait ensuite défaut ;
- Un athlète sélectionné à deux épreuves qui ne participe pas à sa première épreuve, ne pourra pas participer à sa deuxième épreuve.
- Note : **Le défaut de participation inclus la compétition disputée sans effort fait de bonne foi.** Le juge arbitre compétent statuera sur ce point et mention devra en être faite dans les résultats officiels... »
- 2.5 Confirmation et chambre d'appel  
Les athlètes doivent confirmer leur présence au moins 60 minutes avant l'heure de début de l'épreuve concernée.  
Ils doivent également se présenter à la chambre d'appel avant de pénétrer sur la piste :
- 40 minutes avant le début du concours de saut à la perche
  - 20 minutes avant le début de tous les autres concours
  - 10 minutes avant le début des courses
- Si l'athlète ne confirme pas sa présence, celui-ci ne sera pas autorisé à concourir sur l'épreuve concernée.  
Si l'athlète ne se présente pas à la chambre d'appel, celui-ci sera sanctionné d'une carte jaune.
- 2.6 Composition des finales
- Qualification à la place s'il y a 4 séries ou moins : Seront sélectionnés les vainqueurs des séries, plus les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.  
Qualification au temps s'il y a plus de 4 séries : Seront sélectionnés pour la finale les meilleurs temps à concurrence du nombre de couloirs disponibles.  
S'il s'agit d'une Finale Directe (FD), le classement se fait au temps s'il y a plusieurs séries. La série théoriquement la plus rapide court :
- En premier :  $\leq 400m$  ;  
En dernier :  $\geq 800m$ .
- 2.7 Dispositions réglementaires pour les championnats LBFA de relais :
- Un cercle peut inscrire autant d'équipes qu'il le souhaite ;
  - Une seule équipe par club pourra accéder au podium ;
  - Tous les athlètes licenciés à la LBFA peuvent participer aux relais. Toutefois : à l'exception d'athlètes de nationalité belge pour lesquels il s'agit d'une première affiliation, un cercle ne peut aligner que des athlètes affiliés avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée. Un athlète ayant changé de cercle après le 1<sup>er</sup> janvier ne peut être aligné par le cercle auquel il était affilié avant cette date ;
  - Sur place, à la confirmation, un formulaire reprenant la composition d'équipe devra être rentré, dûment complété au plus tard 60 minutes avant le début du relais. Il devrait être clairement indiqué :
    - Les noms et prénoms des 4 athlètes dans l'ordre de leur participation au relais ;
    - Le nom et prénom de l'athlète « réserve » ;
    - Leurs années de naissance ;

- Leurs numéros de licences (dossards) ;
  - Le chrono de l'équipe ou les temps individuels des 4 athlètes sur 200m.
- Un athlète blessé peut être remplacé par une réserve jusqu'à 10 minutes avant le début de l'épreuve concernée.
  - Le classement se fera au temps étant donné qu'il s'agit d'une finale directe et qu'il y a plusieurs séries.
  - Temps de référence pour la sélection : la composition des séries et l'attribution des couloirs se feront en fonction des temps de l'équipe, réalisés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et la date limite d'inscription. Si l'équipe n'a pas de chrono, la composition des séries et l'attribution des couloirs se baseront sur les chronos individuels des athlètes inscrits.

2.8 Remarque :

- Les Championnats LBFA indoor Cadets-Scolaires et les Championnats LBFA indoor de relais 4x200m TC sont considérés comme deux organisations distinctes.